

PÔLE FINANCIER

Trésorier·ère général·e

Positionnement dans l'organisation

Le / la trésorier·ère général·e est sous l'autorité du service présidence.

Mission principale

Établit, coordonne et gère la situation financière de l'association.

Mission 1

Établit les stratégies de financement.

Mission 2

Coordonne les stratégies de financement.

Mission 3

Établit l'ensemble des documents comptables nécessaires à l'association.

Mission 4

Transmet aux membres et aux donateurs les reçus fiscaux nécessaires.

Mission 5

Conditions et lieu de travail

- Il est nécessaire de se dégager du temps pour mener à bien les missions confiées
- Il / Elle est en lien permanent avec le service présidence.

Compétences requises

Autonomie

Capacités de gestion

Capacités d'adaptation

Prendre des décisions rapides et sous contraintes

Faire preuve de discernement

Avoir des capacités comptables